

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 711 44 - Loire-Atlantique ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire

ASSOCIATION DES PETITS ET MOYENS OPAC.

Objet : prendre toute initiative de nature à favoriser les échanges d'information et la connaissance mutuelle entre ses membres, donner à ses membres l'opportunité d'accroître leur compétence et leur efficacité, notamment par la mise en commun des expériences, des savoirs faire, animer les réseaux thématiques, tels que définis par l'association, à un niveau national, en assurant aux adhérents leur participation et leur contribution aux actions menées dans ces domaines, développer et de mettre à la disposition de ses adhérents des ressources de nature à les appuyer dans leur activité juridique, mener toute action, à un niveau national, de nature à accroître la notoriété de ses membres et à faire connaître leurs activités au plus grand nombre, de faciliter toute action visant à renforcer la solidarité et l'entraide entre ses membres, assurer une politique de communication de niveau national en rapport avec ses activités propres, représenter, à un niveau national, ses adhérents, défendre leurs intérêts dans tous les domaines : production, distribution, environnement, services publics, privés, marchands ou non marchands, auprès des Pouvoirs Publics et des organismes de toute nature, de mettre à la disposition de ses adhérents des outils techniques et des et des ressources de nature à leur apporter une aide, organiser, en coordination avec ses adhérents, des enquêtes nationales, permettant de fournir aux des informations et éléments de jugement utiles et plus généralement de prendre toute mesure conforme à son objet ;

Siège social : 140, rue Antoine Parmentier, 44600 Saint-Nazaire.

Date de la déclaration : 31 août 2022.